

# PRÉCAUTIONS, PROMESSES, NE SOYONS PAS DUPES !

Face au retour possible d'une crise d'ampleur dans les hôpitaux et à l'augmentation journalière du nombre de malades du Covid en réanimation, une fois de plus tout semble être mis en œuvre à la DGFIP pour décharger notre technocratie de ses responsabilités. Rappelons au passage que le Loiret est le département le plus touché de la région Centre-Val de Loire.

Ainsi, dans la mise en œuvre de son plan de promotion du télétravail clamé chaque semaine sur Ulysse, le DG se décharge sur les Directeurs du recensement, qui se déchargent à leur tour sur les chefs de services, qui eux-mêmes ne seront responsables de rien si les choses devaient empirer, vu qu'ils ont reçu la consigne d'en parler ou pas à leurs agents, et d'accepter ou pas les demandes de ces agents. En quelques mots : Bravo les artistes !

Le DRFIP du Loiret qui avait accepté de recevoir les syndicats le 25 septembre dernier sur ce sujet nous a d'ailleurs bien affirmé qu'il n'était pas question de transparence sur ce sujet – comme sur beaucoup d'autres – et que toute liberté était laissée aux chefs de services d'informer ou non leurs agents.

## ET PENDANT CE TEMPS LÀ...

On recrute des centaines de CDD nationalement en lieu et place de fonctionnaires. Et le Loiret n'est bien sûr pas à la traîne (voir pages 3 et 4).

Le NRP est relancé sans aucune concertation bien sûr. Le méga-SIP Orléanais n'est plus une possibilité comme encore affirmé récemment, mais projeté pour 2022. Il y en a qui n'ont pas chômé pendant la crise !

**Alors ne soyons pas dupes, et préparons-nous à lutter ! Préparons-nous à exercer notre droit de retrait si la crise Covid devenait bien plus critique et au cas où comme nous ne le souhaitons pas mais le redoutons, la gestion calamiteuse de mars dernier se reproduirait. Parce que notre santé et celle de nos proches valent plus que leurs mesquineries bureaucratiques.**

## LE FUTUR, C'EST MAINTENANT !

Après les paiements en numéraire chez les buralistes, points FDJ, etc., amusons-nous ensemble à imaginer les prochaines évolutions possibles de notre ministère dans le secteur privé.

- Vous en avez assez des discussions insipides chez votre coiffeur ? Découvrez le coiffiscaliste, qui répondra à vos questions fiscales tout en vous coupant les cheveux et éventuellement en quatre pour les questions les plus complexes !
- Vous êtes un peu timide et n'osez pas venir demander une copie d'avis ? Pas d'inquiétude, delivr'avis est fait pour vous et vous fera parvenir votre avis d'imposition en moins d'une demi-heure, sinon l'avis est offert !
- Un peu juste pour régler le solde de votre Impôt sur le revenu ? Plus de problème en passant un coup de fil à CetelFip. Vous obtiendrez immédiatement un accord de principe pour un prêt à un taux vraiment minnie (Minnie est un personnage de fiction et également la petite amie de Mickey et ne saurait être représentative du taux d'intérêt qui, lui, est énorme).

En espérant que ces évolutions fictives de nos missions vous auront fait sourire et, surtout, que ce ne soit pas prémonitoire.

➔ **AUJOURD'HUI, BIENVENUE À TABAC IMPÔTS SERVICES** ⬅

Dans le Loiret, c'est déjà au 31 août :

- 67 bureaux de tabacs labellisés
- Pour une échelle de paiements allant de 2,70 € à 690 €

**PLAN NRP [ NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ ] DANS LE LOIRET  
– DÉVOILÉ LE 1ER JUILLET**

**Méfait prévu au 19 novembre 2020 :**

- Transfert des missions de publicité foncière de Gien et Montargis vers le SPF-E d'Orléans.

**Méfaits prévus au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :**

- Création de 10 postes de Conseillers aux Décideurs Locaux. Carte des « implantations » prévue au 15 juillet.
- SGC de Montargis / **fermeture des trésoreries de Ferrières-en-Gâtinais et Courtenay.**
- SGC de Meung-sur-Loire / **fermeture des trésoreries de La Ferté St Aubin et de Patay.**  
Création d'un Service d'Appui Paye.
- **Transfert des comptabilités hospitalières de Sully-sur-Loire et Neuville-aux-Bois** vers la Trésorerie Hospitalière départementale d'Orléans.

**Méfaits prévus au 1<sup>er</sup> janvier 2022 :**

- Fusion des **SIP Orléans Est** et **SIP Orléans Ouest.**
- SGC de Montargis / **fermeture des trésoreries de la trésorerie de Châtillon-Coligny.**
- SGC de Pithiviers / **fermeture des trésoreries de Neuville-aux-Bois, Malesherbes et Beaune-la-Rolande.**
- SGC de Gien / **fermeture des trésoreries de Châteauneuf-sur-Loire et de Sully-sur-Loire.**  
Maintien d'une antenne « recette » à Châteauneuf.
- **Transfert de la comptabilité hospitalière de Pithiviers** vers la Trésorerie Hospitalière départementale d'Orléans.

**Destruction des  
Finances Publiques**

***c'est NON !***

# WANTED : LA DRFiP LOIRET RECRUTE DES CDD À LA PLACE DES FONCTIONNAIRES !

La DGRFiP subit de plein fouet les attaques contre le statut de ses agents et ses missions de service public. Le gouvernement, par la loi de transformation de la fonction publique, fait table rase des droits et garanties des fonctionnaires.

Pourtant, le service public (sa neutralité, son indépendance...) est indissociable du statut qui protège aussi bien les personnels que les usagers contre l'arbitraire et les pressions en tout genre.

La Direction Générale avait parlé de ces postes de contractuels, mais elle avait annoncé qu'elle ne recruterait que sur des postes nécessitant des compétences spécifiques ou sur des missions particulières.

Ce n'est pas le cas dans le Loiret : 3 emplois de catégorie C, en CDD, sont proposés sur le site [www.place-emploi-public.gouv.fr](http://www.place-emploi-public.gouv.fr) , :

- **1 offre pour le SIP ORLEANS EST.**

- **1 offre pour le SFACT.**

- **1 offre pour le PRGPP ( Domaine ).**

La même logique de recrutement s'applique pour les 3 sites. La durée du contrat est de 3 ans renouvelables une fois. Voici l'exemple de l'offre concernant le SIP Orléans Est :

## Gestionnaire des impôts des particuliers Réf. 2020-460973 Loiret (45), France

### Employeur

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU LOIRET 45071 Orléans Cedex 2

Catégorie C Poste à pourvoir le 01/10/2020

### Descriptif du poste

Vous travaillerez dans un service des impôts des particuliers d'une quarantaine de personnes qui est l'interlocuteur unique des particuliers pour les déclarations, les calculs, les réclamations, les paiements relatifs à l'impôt sur le revenu, aux impôts locaux ou à la contribution à l'audiovisuel public. Vous serez susceptible de participer à l'accueil d'orientation, l'accueil généraliste ou spécialisé en matière de fiscalité des particuliers.

Vous réaliserez des tâches de gestion fiscale en respectant des procédures encadrées.

### Au quotidien :

– vous recevrez et exploiterez des déclarations fiscales dans le cadre de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux (déclarations de revenus, mise à jour de la taxe d'habitation,...) ;

– vous vous assurerez du paiement des droits et taxes dues par les contribuables ;

– vous viendrez en conseil, soutien et accompagnement des contribuables, notamment dans le cadre de l'accueil physique et de l'accueil téléphonique.

### Conditions particulières d'exercice

Vous bénéficierez dans les semaines qui suivront votre prise de poste d'une formation à votre nouveau métier et aux logiciels que vous utiliserez au quotidien. Les procédures de travail sont massivement dématérialisées. Sauf exception, aucun déplacement hors de votre service d'affectation ne vous sera demandé.

Votre contrat sera établi sur la base de 35 heures hebdomadaire sur 5 jours ouvrés. Dans ce cadre vous bénéficierez de deux jours et demi de congés par mois. Vous aurez accès à une restauration collective ou à des tickets restaurant. Vous pourrez bénéficier d'un régime d'horaires variables.

### Profil recherché

Baccalauréat ou première expérience professionnelle dans le domaine de la gestion.

Vous aimez exercer les métiers de la gestion, utiliser les nouvelles technologies de communication et travailler en équipe. Vous avez le sens des relations humaines et la volonté d'aider les contribuables.

– **Connaissances souhaitées : connaissances en gestion administrative.**

– Savoir-faire souhaités : accueil du public, respect des délais, recherche documentaire et réglementaire, bonne pratique des outils bureautiques, qualités rédactionnelles.

– Savoir-être requis : sens de la discrétion, rigueur, sens de la communication.

## **CES MODES DE RECRUTEMENT REDOUTÉS SONT AUJOURD'HUI UNE RÉALITÉ :**

- recrutement d'un agent C avec BAC ou 1ère expérience professionnelle requise, alors que le baccalauréat est le diplôme nécessaire pour accéder à la catégorie B dans notre statut de fonctionnaire. Cela permettra de rémunérer un agent B comme un C !

**Les collègues qui sont en attente de mutation pour le département du Loiret apprécieront, tout comme les agents des SIP Orléans Est et Ouest qui apprennent au détour (« SIP d'une quarantaine d'agents »...) qu'il n'est pas question de concertation au sujet du projet de fusion des SIP.**

Le secret professionnel auquel sont tenus les fonctionnaires devient « sens de la discrétion ». Qu'en sera-t-il du sens de la discrétion lorsque le contrat de l'agent prendra fin après avoir été amené à consulter les applications métiers durant sa mission ? Bienvenue dans cette nouvelle administration ou bientôt vont se côtoyer fonctionnaires et contractuels avec des congés, des rémunérations et des statuts différents. Il suffit de demander aux agents de La Poste pour vite comprendre les conséquences que cela engendre au quotidien.

C'est la fin du statut et c'est aussi comme cela que tout a commencé à France Télécom.

## **L'INDÉPENDANCE ET LA NEUTRALITÉ DU SERVICE PUBLIC SONT INDISSOCIABLES DU STATUT.**

### **CONGÉS DE REPORT 2019**

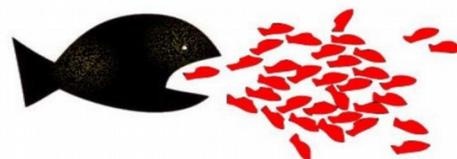
Suite à nos interpellations, le DG s'est engagé :

*« Compte tenu de la période de confinement certains agents n'ont pas été en mesure d'utiliser l'intégralité des jours de congés 2019 reportés sur 2020 (« congés de report 2020 ») avant le dernier jour des vacances scolaires de printemps de la dernière zone, soit le 3 mai 2020.*

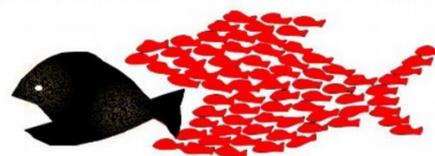
*Afin d'éviter la perte de ces jours pour les agents concernés, ces "congés de report 2020" non consommés vont être versés de façon automatique sur le compte épargne temps des agents dans les prochains jours.*

*Pour les agents ne disposant pas d'un CET, cette alimentation sera précédée de l'ouverture automatique d'un CET. Un message sera adressé par la direction générale sur la BALP de chaque agent concerné une fois leur CET abondé ».*

**SANS LA CGT....**



**AVEC LA CGT....**



✂

**Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT ! Je participe, je me syndique !**



Nom ..... Prénom ..... Age .....

Adresse .....

Tél pers ..... Grade .....

Filière et service (nom et lieu) .....

Date – Signature

Bulletin à renvoyer à CGT FINANCES PUBLIQUES Loiret Bât F1 Cité Coligny  
131 fbg Bannier 45000 ORLEANS